

Commission : Environnement  
Thème : La COP21. Et après ?  
Auteur : Canada

Depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est à dire depuis le début de la révolution industrielle, la tendance de tout pays a été de produire, et ce le plus rapidement possible sans se soucier des répercussions. Aujourd'hui, notre monde se réveille et nous nous rendons compte que la situation de ce dernier est catastrophique voire irrécupérable.

Le Canada est conscient des problèmes qu'industries et autres institutions provoquent au niveau environnemental. Les exemples sont multiples comme celui du grand smog de Londres en 1952 provoquant la mort prématurée de 12000 personnes. A la base de ce dernier, une utilisation de charbon beaucoup trop élevée, une fumée d'échappement de transports abondante et d'autres phénomènes liés aux industries soit au dioxyde de soufre et plusieurs espèces chimiques dangereuses. Nous pouvons constater que, de nos jours, des efforts sont fournis à la suite d'évènement comme celui-ci.

Il est vrai que la question environnementale devrait être une des principales questions de chaque pays ; il n'empêche que notre pays ne peut se résoudre à diminuer considérablement voire à essayer d'atteindre un niveau de pollution nul en un si petit délai. De plus, l'abondance des ressources naturelles influent, selon nos experts, remarquablement sur les émissions du gaz à effet de serre (GES); principale préoccupation de notre gouvernement. La nécessité de nourrir des populations en augmentation permanente nous empêche de freiner notre agriculture intensive (incluant l'utilisation de certains pesticides). Enfin, notre pays ne croit pas en l'action individuelle de chaque pays.

Le gouvernement fédéral canadien juge nécessaire d'évoquer ces questions environnementales comme l'émission de GES avec chacun de ses partenaires économiques afin de se résoudre à un accord. Comme il a été dit antérieurement, nous ne croyons pas aux actions individuelles mais plutôt à celles collectives ce qui nous permettrait de limiter, de réduire les mesures prises pour chacun des pays participant à ces échanges. Nous sommes en train d'envisager, en ce qui concerne les échanges entre nous et notre plus grand partenaire: les Etats-Unis, certaines conditions de respect de l'environnement. En commençant par une entente avec un seul pays, le Canada inspire à arriver à une entente mondiale qui favoriserait sans aucun doute la mise en place à long terme d'un cadre pour une action concertée, étudiée, collective.

Notre pays estime que les demandes de restrictions à adopter sont trop immédiates et pas assez graduelles. Nous ne pouvons passer en quelques années à une agriculture purement naturelle notamment au niveau des cultures de soja. Comme notre gouvernement l'a annoncé précédemment, il est clair que nous avons pris conscience de l'imminence du problème et de son urgence. Il est de plus clair que nous agissons en conséquence, comme le démontrent nos projets, afin d'aider le mieux possible la communauté internationale.

Lors de la dernière COP21 à Paris en décembre 2015, le Canada a adopté et signé l'accord proposé (bien qu'insuffisant pour atteindre une hausse en dessous de 2°C d'ici 2050). Bien que dans certains domaines certains pays nous sont supérieurs, dans d'autres, le Canada domine: nous sommes le pays qui produisons le plus d'électricité sans émettre de GES de tout le G7 et le G20. Nous sommes en constante innovation et cherchons à résoudre les problèmes environnementaux en permanence tout en préservant au mieux notre libéralisme habituel. Nous voulons donc faire parti des pays qui s'engagent dans le but de préserver le mieux possible l'environnement afin d'assurer une meilleure cohabitation et entente mondiale et un futur plus propre.

